



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

et Surveillants Brigadiers Non-Gradés



Projet de Loi des Finances 2019 pour l'Administration Pénitentiaire

Mercredi 03 octobre 2018, le SPS a assisté à la présentation du Projet de Loi des Finances "PLF 2019" pour l'Administration Pénitentiaire.

1 - Principales orientations du programme 107 "PLF" 2019 :

- ✓ Prévvision de **3325 M€** en Autorisations Engagements (AE) et **3750 M€** en Crédit Paiements (CP), soit:
 - **2 534 M€** pour les dépenses de personnels (+ 95 M€) ;
 - **1 215 M€** en CP pour les autres dépenses (+ 107 M€).
 - Une progression de **5,7 %** en CP par rapport à la Loi de Finances Initiale (LFI) 2018.
 - Le plafond d'emplois "Administration Pénitentiaire" progresse de **1 289 ETPT**.
 - Prise en compte de **959** créations de postes et des **832** postes créés en 2018.
 - Une évolution de **40 226 ETPT** en LFI 2018 à **41 515 ETPT** en 2019.

2 - Créations d'emplois :

- ✓ Le budget 2019 permet de créer **959** emplois.
 - Pour combler les vacances de postes des personnels de surveillance (400 ETP) ;
 - Accroître les **Equipes Locales de Sécurité Pénitentiaire** et celles dédiées aux **EJ Vicinales** (120 ETP) ;
 - Renforcer le service du renseignement pénitentiaire (39 ETP) ;
 - Renforcer les SPIP pour améliorer l'accompagnement individuel (400 ETP).
 - **50** emplois **PREJ** au budget 2019 (→ sous réserve des négociations avec le ministère de l'Intérieur).
 - Renforcer les PREJ et les EJ vicinales pour réduire les Impossibilités De Faire (IDF)
 - Les effectifs seront de **1 722 ETP** en 2019 (dernières bascules en mai et novembre 2019) ;

3 - Renseignement pénitentiaire :

- ✓ **39 emplois** en 2019 et des moyens matériels supplémentaires au profit du renseignement pénitentiaire :
 - Renforcer le réseau du renseignement pénitentiaire (qui s'ajoutent aux 86 postes ouverts depuis 2017).
 - Améliorer le suivi en milieu fermé (sécurité pénitentiaire et criminalité organisée).

4 - Comblement des vacances de postes :

- ✓ Prévvision de recrutements spécifiques de Surveillants pénitentiaires :
 - Destinés à combler les vacances de postes dans les établissements.
 - **1100 ETP** étalés jusqu'en **2021** soit **100** en **2018**, **400** en **2019**, **300** en **2020** et **300** en **2021**.
 - Réforme de la formation initiale des Surveillants (en vigueur dès 2018-2019).
 - Objectif de 4 promotions par an.

5 - Mesures catégorielles :

- ✓ La politique catégorielle prévoit en 2019 une enveloppe supplémentaire de **19,1 M€** (hors cas pensions).
 - **4,2 M€** dans la cadre de la revalorisation de la Prime de Sujétions Spéciales, l'Indemnité pour Charges Pénitentiaires, l'Indemnité dimanches et jours fériés et la Prime de fidélisation.
 - Poursuite des mesures PPCR engagées en 2017 (6,3 M€) ;
 - Réformes statutaires (8,6 M€) filière commandement, technique, insertion probation... (requalification...).

- ✓ Depuis 2017, **44,4 M€** ont été engagés au bénéfice des personnels pénitentiaires pour améliorer les carrières et les régimes indemnitaires.

.../...

6 - Sécurité des Etablissements Pénitentiaires :

- ✓ **56 M€** en 2019 pour renforcer le plan de sécurisation des établissements pénitentiaires (+ 16,2 %) :
- **5,6 M€** pour la rénovation des systèmes de vidéosurveillance (caméras de vidéo-protection obsolètes).
- **1 M€** pour la sécurisation périmétrique des établissements (systèmes plus performants de détection des produits illicites ou dangereux et de dispositifs de sécurisation des personnels).
- **1 M€** pour la lutte contre les drones malveillants (mise en œuvre des premiers dispositifs)
- **5,2 M€** de plus pour la rénovation des systèmes de brouillage (+ 35 %) soit **19,9 M€** prévue pour 2019.
- **1,3 M€** pour renforcer le renseignement pénitentiaire (+ 29 %) (équipements d'investigations spécifiques).
- **22,7 M€** pour la sécurisation passive, active et la maintenance courante des établissements (+ 3 %)

7 - Poursuite de la programmation immobilière :

- ✓ **244,6 M€** en CP de crédits d'investissement immobilier en 2019 soit une augmentation de **+ 30,3 %** :
- **125,6 M€** pour APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice);
- **119 M€** pour les services déconcentrés, dont **100,6 M€** pour la maintenance.

8 - Partenariat Public Privé (PPP) :

- ✓ La dotation PPP s'établit à **220 M€**, contre **198 M€** en 2018, soit une progression de **22 M€ (+ 11 %)** :
- Impact du partenariat avec le CP Paris-La Santé livré juin 2018, mise en service prévue le 7 janvier 2019
- **284 M€** de dotation en 2019 dédiée à la gestion publique, soit une hausse de **(+ 7,2 %)** par rapport à 2018.

9 - L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire :

- ✓ La dotation de l'ENAP s'élevait en 2018 à **35,7 M€**, dont 32,1 M€ de subventions pour charges de service public et **3,6 M€** au titre des opérations immobilières en cours.
- En 2019, le montant de la subvention est de **34 M€**, soit une progression de **6 %**.

10 - La santé des Personnes Détenues :

- ✓ Dotation de **3,5 M€ (+ 2,2 %)** pour couvrir les dépenses de santé des personnes détenues dans les COM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Mayotte), qui ne relèvent pas du régime de sécurité sociale...
- Prise en charge financière des dépenses de santé concernant les autres personnes détenues transférée à la sécurité sociale par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018 (LFSS).

Le SPS a suivi avec attention le Projet de Loi des Finances "PLF 2019" pour l'Administration Pénitentiaire. Chaque année les hautes instances nous annoncent des chiffres astronomiques et des prévisions en 2019 censées améliorer les conditions de travail, allouant des moyens supplémentaires relatifs au renseignement, la détection, le brouillage **blabla...**

Il serait déjà judicieux de s'occuper en urgence de la sécurité actuelle lorsque l'on constate par exemple qu'un établissement qui a fait l'objet d'une évasion spectaculaire, n'a toujours pas fait l'objet de travaux pour pallier à la faille sécuritaire... qu'il y a de plus en plus d'agressions avec armes dans les établissements...etc..

Des prévisions de comblement de postes vacants étalés jusqu'en 2021 par un saupoudrage de 300 par-ci, 300 par-là, nous rappellent le plan triennal et les promesses qui avaient été faites en 2013, suite à un fameux protocole ratifié par une organisation syndicale, lequel devait soit disant générer du personnel supplémentaire (**oups, raté !**)...

Nos hautes instances, avec la complicité de certains syndicats, avaient juste oublié la reprise des extractions judiciaires par l'Administration Pénitentiaire qui a littéralement dépouillé les détentions de ses agents en fermant au passage des miradors...

Concernant ce PLF 2019, toujours rien de probant pour le recrutement et l'attrait du métier... Le relevé de conclusion signé en janvier 2018, ne le prévoyait peut-être pas ?

Les Surveillant(e)s se partageront tous ces millions d'euros de revalorisation (**lol !**) et les étages en "mode dégradés" sans oublier de calculer en "net" car la chute risque d'être brutale...

Force est de constater qu'un budget est prévu notamment pour la réforme statutaire de la filière de commandement quant à une pseudo "**requalification**" qui présage des contreparties et des pleurs...

Les Surveillant(e)s sont menés en bateau depuis des années et les prévisions étalées jusqu'en 2021 pour le PLF 2019 et 2027 dans le cadre du programme immobilier 2019 laissent quelque peu dubitatif...

Les personnels de surveillance continuent à gérer les établissements au quotidien en mode dégradé avec une surpopulation carcérale qui explose notamment dans les Maisons d'Arrêt, entre **135 et 140 %**...

En attendant une vraie revalorisation du métier et d'hypothétiques améliorations, les Surveillant(e)s continuent toujours à trimer sur les cursives...

PS : Aucun budget n'a été prévu pour l'achat des rangers...